



VILLE DE BOULOGNE ~ BILLANCOURT

N° 17

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Objet mis en délibération :** Attribution d'une subvention à SNL PROLOGUES pour l'acquisition via un bail à réhabilitation d'un logement social sis 93 rue Thiers à Boulogne-Billancourt

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2023

Le jeudi 30 mars 2023 à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la ville de Boulogne-Billancourt se sont réunis dans la Salle du Conseil, sous la présidence de M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire, pour la séance à laquelle ils ont été convoqués par le Maire individuellement et par écrit le 24 mars 2023.

ETAIENT PRESENTS : 47

**Monsieur Pierre-Christophe BAGUET, Mme Marie-Laure GODIN, Monsieur Pascal LOUAP, Madame Jeanne DEFRANOUX, Monsieur Michel AMAR, Madame Béatrice BELLIARD, Monsieur Bertrand-Pierre GALEY, Madame Sandy VETILLART, Monsieur Philippe TELLINI, Madame Isaure DE BEAUVAL, Monsieur Pierre DENIZIOT, Madame Elisabeth DE MAISTRE, Madame Emmanuelle CORNET-RICQUEBOURG, Monsieur Claude ROCHER, Monsieur Emmanuel BAVIERE, Madame Stéphanie MOLTON, Monsieur Alain MATHIOUDAKIS, Madame Blandine DE JOUSSINEAU, Monsieur Thomas CLEMENT, Madame Marie-Josée ROUZIC-RIBES, Monsieur Olivier CARAGE, Monsieur André DE BUSSY, Monsieur Maurice GILLE, Monsieur Sidi DAHMANI, Madame Emmanuelle BONNEHON, Monsieur Vittorio BACCHETTA, Madame Joumana SELFANI, Monsieur Nicolas MARGUERAT, Monsieur Sébastien POIDATZ, Madame Marie-Laure FOUASSIER, Madame Cathy VEILLET, Madame Charlotte LUKSENBERG, Monsieur Philippe MARAVAL, Madame Marie THOMAS, Madame Laurence DICKO, Madame Christine LAVARDE-BOEDA, Monsieur Guillaume BAZIN, Monsieur Yann-Maël LARHER, Madame Agathe RINAUDO, Madame Constance PELAPRAT, Madame Marie-Noëlle CHAROY, Monsieur Denys ALAPETITE, Madame Clémence MAZEAUD, Monsieur Antoine DE JERPHANION, Madame Baï-Audrey ACHIDI, Monsieur Bertrand RUTILY, Monsieur Remi LESCOEUR.**

EXCUSES REPRESENTE(S) : 7

**Monsieur Jean-Claude MARQUEZ qui a donné pouvoir à M. Emmanuel BAVIERE, Madame Armelle GENDARME qui a donné pouvoir à M. Pascal LOUAP, Madame Dorine BOURNETON qui a donné pouvoir à M. Claude ROCHER, Monsieur Bertrand AUCLAIR qui a donné pouvoir à Mme Elisabeth DE MAISTRE, Monsieur Hilaire MULTON qui a donné pouvoir à M. Antoine DE JERPHANION, Monsieur Evangelos VATZIAS qui a donné pouvoir à Mme Baï-Audrey ACHIDI, Madame Judith SHAN qui a donné pouvoir à M. Bertrand RUTILY.**

ABSENTS : Madame Pauline RAPILLY-FERNIOT.

**Madame Laurence DICKO** a été désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

M. Pierre DENIZIOT, Maire-adjoint, rapporteur.

« Mes chers collègues,

Par courrier en date du 12 décembre 2022, la foncière solidaire SNL PROLOGUES sollicite de la ville de Boulogne-Billancourt une subvention à hauteur de 7 500 € pour l'acquisition, via un bail à réhabilitation de 15 ans d'un studio en logement PLAI sis 93 rue Thiers à Boulogne-Billancourt.

L'acquisition de ce logement permettra de proposer un nouveau logement passerelle destiné à l'accueil et l'accompagnement d'une famille en situation de précarité sur la commune de Boulogne-Billancourt.

En contrepartie de la subvention accordée au bailleur, la Ville ne sollicitera pas de droit de réservation, l'acquisition portant sur un seul logement.

Le prix de revient prévisionnel et le plan de financement de l'opération est le suivant :

	Prix TTC
Charge foncière	11 950,61 €
Coût des travaux	46 513,83 €
Honoraires	13 239,99 €
Divers	3 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES TTC</b>	<b>74 704,43 €</b>
Ressources	Montants
Fonds propres	18 239,12 €
<b>Total fonds propres</b>	<b>18 239,12 €</b>
Subvention État PLAI	17 108,89 €
Prime spécifique d'insertion État	5 759,42 €
Subvention Ville	7 500,00 €
Subvention Conseil départemental	4 316,00 €
Subvention Région	14 887,00 €
Subvention Fondation Abbé Pierre	6 894,00 €
<b>Total Subventions</b>	<b>56 465,31 €</b>
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>74 704,43 €</b>

En conséquence, je vous remercie de bien vouloir délibérer sur la subvention à attribuer par la Ville pour l'opération décrite ci-dessus. »

LE CONSEIL,

Vu le code général des collectivités territoriales le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2254-1,

Vu le code de la construction et de l'habitation, et notamment l'article L441-1, L312-2-1, et R441-5,

Vu le courrier de SNL PROLOGUES, en date du 12 décembre 2022, sollicitant la participation de la Ville au financement de l'acquisition d'un logement locatif social sis 93 rue Thiers à Boulogne-Billancourt,

Vu le plan de financement,

Vu l'avis de la Commission des Finances et des Affaires Economiques du 27 mars 2023,

Sur l'exposé qui précède.

DÉLIBÈRE

Article 1<sup>er</sup> : Le principe d'accorder une subvention de 7 500 € à SNL PROLOGUES est approuvé.  
Cette subvention est destinée à l'acquisition, via un bail à réhabilitation de 15 ans, d'un logement locatif social sis 93 rue Thiers à Boulogne-Billancourt

Article 2 : La subvention sera versée en totalité après transmission de la convention APL.

Article 3 : Les crédits correspondants seront inscrits au chapitre 907 du budget.

Adopté à l'unanimité

Pour : 54

Et ont les membres présents, signé au registre après lecture.

Transmis en préfecture le 4 avril 2023  
N° 092-219200128-20230330-136368-DE-1-1

Pour copie conforme,  
le Maire,





## SNL-PROLOGUES

**Entreprise solidaire – Structure de maîtrise d’ouvrage des Associations Solidarités Nouvelles pour le Logement**

Nadejda GUEZODJE  
Chargée de gestion de MOI à SNL 92  
06 19 98 72 70  
n.guezodje@snl-hautsdeSeine.org

Monsieur Pierre-Christophe BAGUET

Maire de Boulogne-Billancourt  
1<sup>er</sup> vice-président du Conseil départemental  
des Hauts-de-Seine

26 avenue André Morizet  
92100 Boulogne-Billancourt

Paris, le 12 décembre 2022

### 1 logements PLAi

**OP 643**  
**93 rue Thiers**  
**92100 Boulogne-Billancourt**

Monsieur,

Nous nous permettons de vous présenter notre demande de participation du Conseil municipal au financement d’une opération dans le Hauts-de-Seine à l’adresse ci-dessus référencée, afin d’y aménager un logement PLAi sous forme de Bail à réhabilitation.

Compte tenu de l’équilibre d’exploitation de l’opération, nous sollicitons l’obtention d’une subvention d’un montant de **7 500 €**

Nous avons reçu déjà les notifications de tous les cofinancements prévus ainsi que le conventionnement APL correspondant.

Vous trouverez ci-joint le dossier de demande de subvention.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d’agréer, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le Président Directeur Général  
Jean René POILLOT

PJ : Dossier de demande de subventions

## PRESENTATION DE L'OPERATION

Op n° : 643  
 Adresse : 93 rue Thiers  
 92100 BOULOGNE BILLANCOURT  
 GLS : HSBO

Montage en Acquisition-Amélioration  
 Opération en Zone 1 bis

Un logement de 28 m<sup>2</sup> de surface utile dans une copropriété bien placée.  
 Proche du centre-ville et métro ligne 9.  
 Réhabilitation thermique et mise aux normes sont prévus.

Nombre de logements :	1	Coût de l'opération :	74.704 €
Surface utile en m <sup>2</sup> :	27,28 m <sup>2</sup>	Coût total au m <sup>2</sup> surface utile :	2.738 €
Surface habitable en m <sup>2</sup> :	23,28 m <sup>2</sup>	Prix d'acquisition brut / m <sup>2</sup> SH :	0 €
Loyer annuel :	2.907 €	Coût des travaux TTC / m <sup>2</sup> SU :	1.705 €

### Financement de l'opération

<b>Coûts</b>		Euro				<b>Ressources</b>		Euro
Charge Foncière	11.950,61		16%	20%		Région	14.887,00	
Travaux	46.513,83		62%	23%		Subvention PLA-I	17.108,89	
Honoraires	13.239,99		18%	0%		Prime spécifique d'insertion	5.759,42	
Divers	3.000,00		4%	8%		Conseil Général	4.316,00	
Frais financiers	0,00			10%		SF commune	7.500,00	
							0,00	
				9%		Fondation Abbé Pierre	6.894,00	
				76%		<b>Total Subvention</b>	<b>56.465,31</b>	
							0,00	
				4%		Fonds propres à reconstituer	3.000,00	
							0,00	
							0,00	
							0,00	
				20%		Fonds Propres	15.239,12	
<b>Total emplois</b>	<b>74.704,43</b>		<b>100%</b>	<b>100%</b>		<b>Total ressources</b>	<b>74.704,43</b>	

Fait à Paris  
 Jean-René POILLOT, P.-D.G.

05/12/2022